



Installateur/trice Dépanneur/se en Informatique

Lieu de la Formation
Afpar de Saint-André

RNCP 34147

Diplôme visé :

Titre Professionnel de Niveau 3
du Ministère Chargé de l'Emploi (date d'effet
le 24/01/2022) composé des 2 Certificats de
Compétences Professionnelles (CCP)

Durée de la formation

6 mois / 910 h

En centre

770 h

En entreprise

140 h



Métier

L'installateur/trice dépanneur/se en informatique met en service, dépanne et reconditionne les équipements informatiques fixes ou mobiles en atelier, sur site ou dans environnement commercial. L'emploi s'exerce dans des contextes différents : dans une structure commerciale, en magasin informatique selon la commande ou les consignes. Il/elle rend compte, de façon formalisée, aux clients et à son responsable de ses interventions. En tant qu'indépendant/e, il/elle est directement en contact avec sa clientèle et s'organise en fonction des commandes et de ses activités.

Au sein d'une entreprise de services du numérique (ESN) ou dans un service intégré à une structure publique, l'installateur/trice dépanneur/se en informatique intervient sur un premier niveau de service auprès des utilisateurs en fonction des conditions d'intervention et des procédures établies.

Au sein d'entreprises spécialisées dans le reconditionnement d'équipements informatiques, il/elle traite les différents équipements, dans le respect de l'environnement, conformément aux normes européennes sur les déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE). Il/elle met en service ou revalorise les équipements fixes ou mobiles, diagnostique les dysfonctionnements, dépanne, désassemble et assemble des équipements informatiques ou mobiles en atelier.

Modalités de certification

Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).

Voir la fiche métier sur www.afpar.re

Objectifs de la formation

- Mettre en service des équipements informatiques fixes et mobiles
- Dépanner et reconditionner des équipements informatiques fixes et mobiles

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 002696 - Mettre en service des équipements informatiques fixes et mobiles

- Installer un système ou déployer une image sur un poste client fixe ou mobile
- Configurer, paramétrer et personnaliser un équipement informatique fixe ou mobile
- Raccorder un équipement fixe ou mobile à un réseau
- Informer et conseiller le client ou l'utilisateur

CCP 002697 - Dépanner et reconditionner des équipements informatiques fixes et mobiles

- Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement d'un équipement informatique fixe ou mobile
- Vérifier, identifier, trier un équipement informatique fixe ou mobile d'occasion
- Revaloriser et intégrer un équipement fixe ou mobilier

Déroulé de la formation

| Intitulé | Durées indicatives | |
|---|--------------------|--------|
| | Semaines | Heures |
| Période d'intégration | 1 | 35 |
| Module commun : Connaissances communes | 4 | 140 |
| Module 1 : Mettre en service des équipements informatiques fixe et mobile | 8 | 280 |
| Module 2 : Dépanner et reconditionner des équipements informatiques fixe ou mobile | 7 | 245 |
| Période en entreprise | 4 | 140 |
| Module de synthèse | 1 | 35 |
| Session d'examen | 1 | 35 |



Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur/se d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Forte motivation et appétence pour le digital
- Niveau Bac ou inférieur

Les aptitudes requises

- Le métier d'Installateur/trice Dépanneur/se en Informatique demande des aptitudes comme : l'autonomie, la capacité à travailler en équipe, l'adaptabilité, la rigueur, l'expression écrite et orale

Modalités d'accès

1. Inscription :

- Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.re
 - Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - Auprès de France Travail ou de la Mission Locale.
- Participation à la réunion d'information collective,
 - Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
 - Entretien avec un/e psychologue du travail,
 - Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi d'Installateur/trice Dépanneur/se en Informatique (ROME I1401)

Suite de parcours

- Formation complémentaire :
 - Administrateur/trice d'Infrastructures Sécurisées,
 - Concepteur/trice Développeur/se d'Application

Financement

- Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+).

Indicateurs

Année 2022

| |
|---|
| Nombre de stagiaires formés |
| 14 |
| Taux de réussite à la session d'examen |
| 100% |
| Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation |
| 33% |
| Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois dans le métier visé |
| 0% |
| Taux de satisfaction des stagiaires |
| 86% |

0 810 800 810

prix d'un appel local

Points contacts AFPAR

Nord 0262 94 72 73 • Est 0262 46 80 43
Ouest 0262 45 38 00 • Sud 0262 96 16 80

www.afpar.re



Cofinancé par
l'Union européenne

Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

